

Intervention parlementaire

N° de l'intervention: 156-2018
Type d'intervention: Motion
Motion ayant valeur de directive: ☐
N° d'affaire: 2018.RRGR.514

Déposée le: 30.08.2018

Motion de groupe: Oui
Motion de commission: Non
Déposée par: PS-JS-PSA (Näf, Muri) (porte-parole)

Cosignataires: 0

Urgence demandée: Oui
Urgence accordée: Oui 06.09.2018

N° d'ACE: du
Direction: Direction de l'instruction publique
Classification: –
Proposition du
Conseil-exécutif:



Pénurie de personnel enseignant – des faits S.V.P.

Le Conseil-exécutif est chargé d'adresser au Grand Conseil un rapport sur la situation dans les établissements de la scolarité obligatoire dans le canton de Berne, lequel répondra aux questions suivantes :

1. Quels postes n'ont pas pu être pourvus à la rentrée d'août 2018 (situation géographique des écoles, domaines de spécialités et autres indicateurs statistiques) ?
2. Que peut-on dire des qualifications du personnel enseignant des établissements de la scolarité obligatoire dans le canton de Berne :
 - a) personnes employées n'ayant pas terminé leur formation
 - b) disciplines dans lesquelles les personnes employées n'ont pas la formation nécessaire
 - c) personnes formées dans des hautes écoles qui n'appliquent pas les accords des hautes écoles pédagogiques suisses

3. Quelles informations peuvent être fournies concernant la sélection des candidates et candidats aux postes mis au concours (nombre de candidatures reçues, qualification des candidates et des candidats) ?
4. Données statistiques relatives aux personnes employées dont les absences pour raisons de santé sont fréquentes.
5. Données statistiques relatives aux plaintes reçues à l'encontre des personnes employées.
6. Données statistiques relatives aux départs à la retraite de ces prochaines années.
7. Quelles mesures le Conseil-exécutif propose-t-il pour pallier la pénurie de personnel et garantir la qualité des cours ?

Développement :

Le tableau dressé par les médias avant la rentrée scolaire d'août 2018 soulève de nombreuses questions quant à la situation au sein des écoles bernoises. Avant de prendre des mesures d'amélioration, une analyse globale du problème s'impose. Compte tenu du grand nombre d'enseignantes et d'enseignants qui partiront à la retraite dans les années à venir et de la hausse, en parallèle, du nombre d'élèves, il est important de procéder à une analyse détaillée.

Motivation de l'urgence : la situation des écoles bernoises l'oblige. Ce n'est qu'en agissant rapidement que l'on pourra améliorer la situation des établissements de la scolarité obligatoire dans le canton de Berne et en garantir la qualité.